

CACES® R486 PLATEFORME ELEVATRICE MOBILE DE PERSONNEL

Groupe A : PEMP des types 1 et 3 à élévation verticale

Groupe B : PEMP des types 1 et 3 à élévation multidirectionnelle

Objectifs de la formation

Chaque conducteur devra être capable :

- D'appliquer les consignes de sécurité.
- De manipuler la plateforme élévatrice en sécurité pour le matériel et le personnel,
- D'effectuer les manœuvres de secours.

Public concerné

- Tout conducteur de plateforme élévatrice mobile de personnel ou non.

Prérequis

- Toute personne âgée de 18 ans minimum, reconnue apte par la Médecine du Travail.
- Compte tenu des tests réalisés impérativement en français, une bonne compréhension de la langue française est obligatoire.

Accès des personnes en situation de handicap

Vous rencontrez une situation de handicap qui nécessite une adaptation : contactez notre référent handicap au 04 99 77 22 86 ou direction@adefa-btp.fr

Durée : 4 jours, soit 28 heures de formation

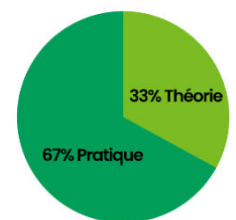
Participants : 6 maximum

Modalité d'accès

- Bulletin d'inscription sur demande
- Contact : service inscription au 04 99 77 22 82 ou contact@adefa-btp.fr
- Délais d'accès : programmation disponible sur notre site <https://adefabtp.fr>

Moyens pédagogiques, techniques, d'encadrement, de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats :

- Formation en présentiel
- La formation sera assurée par un formateur expérimenté et qualifié ; titulaire des diplômes / titres / certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc...).
- L'organisation de la journée ainsi que l'application des règles de sécurité seront assurées par le formateur.
- La signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation.
- Un temps de reformulation et de questionnement est proposé à la fin de chaque module pour valider l'appropriation par chaque stagiaire.
- Formation théorique et participative axée sur l'échange « formateur-professionnels ».
- Remise d'un fascicule support de travail et de ressources réglementaires.
- Alternance d'apports d'informations théoriques et de mises en pratique avec les engins sur plateforme certifiée.



Contrôle des connaissances :

- Examen théorique et pratique à la conduite en sécurité des Plates-formes élévatrices mobiles de personnel selon la recommandation CACES® R486
 - Théorie : 100 questions et un minimum de 70% de bonnes réponses pour validation
 - Pratique : exercices en réel, réalisés sous le contrôle d'un examinateur certifié testeur CACES® par DEKRA Certification, un minimum de 70% de bonnes réponses pour validation.
- Fiche d'évaluation remplie par le stagiaire.
- A l'issue de la formation une « attestation de formation » est remise au stagiaire.
- La validation des épreuves sera sanctionnée par la délivrance d'un CACES® R486.

Siège social : 110 Rue Georges Onslow- ZAC GAROSUD - 34070 MONTPELLIER

☎ 04 99 77 22 82 – adefabtp34@orange.fr

Mise à jour 27/05/2025

CONTENU PEDAGOGIQUE

1. Connaissances générales

- Rôles et responsabilités du constructeur, de l'employeur, du conducteur.
- Les différents acteurs en prévention des risques professionnels et leur rôle.
- Les types de plateformes élévatrices, leur utilisation, les catégories de CACES® correspondantes, les avantages / inconvénients de chaque catégorie de plateforme.

2. Technologie et stabilité des PEMP

- Les caractéristiques fonctionnelles et les conditions d'utilisation courantes,
- Les postes de commande, les différents organes de service et dispositifs, ainsi que leur rôle.
- La compréhension de la stabilité de la PEMP.

3. Exploitation des plateformes élévatrices

- Les principales causes d'accident lors de l'utilisation de la PEMP.
- Les risques liés à l'utilisation de la PEMP et les moyens permettant de les prévenir.
- Les limites d'emploi des PEMP.
- Les règles de choix et de port des EPI contre les chutes de hauteur.
- Le balisage de la zone d'évolution, les pictogrammes et panneaux de signalisation.

4. Entretien

- Les principales anomalies : circuit et flexibles, châssis et stabilisateurs, structure extensible.
- Vérification de la présence et de la validité des documents réglementaires.
- Vérification du bon fonctionnement des mécanismes et des dispositifs de sécurité.

5. Prise de poste et mise en service

- Vérification des documents réglementaires, vérification et contrôle de la PEMP.

6. Adéquation

- Vérification de l'adéquation de la PEMP aux opérations à effectuer, identification des risques.

7. Mise en place, conduite, manœuvres

- Les gestes de commandement et de communication.
- Le maniement de la PEMP en fonction du travail et de l'environnement.
- La mise en place du balisage et de la signalisation, mise en service de la PEMP.

8. Conduite, manœuvres

- Exercices pratiques adaptés à la PEMP Chargement / déchargement sur porte engin.

9. Fin de poste – maintenance

- Le repérage des anomalies rencontrées afin de les signaler à la hiérarchie.
- Les opérations de fin de poste et les opérations de maintenance journalière.

Les exercices augmentent progressivement en difficulté et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire. Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.



Pour la partie pratique, le stagiaire devra avoir sa propre tenue de travail et les EPI de base adaptée à son activité (Chaussures de sécurité, casque, lunettes, gants...)